

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 07.001**

L'An deux Mille Sept, le 19 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 12 février 2007

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 12 février 2007

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU  
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER  
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE  
Mme JOLY représentée par M. MERLE

**ABSENTS -EXCUSES** : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Avenant n° 1 au 2<sup>ème</sup> renouvellement du 1<sup>er</sup> contrat « Temps Libres »

**VOTE** : UNANIMITE

Par délibération du 29 septembre 2005, le conseil municipal à approuvé le 2<sup>ème</sup> renouvellement du 1<sup>er</sup> contrat "Temps Libres" portant sur la période 2005/2007.

Il vous est proposé d'approuver un avenant à ce contrat modifiant la dépense réalisée par la collectivité pour cette nouvelle période contractuelle.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'approuver l'avenant n° 1 au 2<sup>ème</sup> renouvellement du 1<sup>er</sup> contrat "Temps Libres", modifiant la dépense réalisée par la commune pour la période contractuelle 2005/2007.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 22 février 2007

Le Maire,  
H. LE GUEUT